Jean-Baptiste André Godin à monsieur Blubil, 9 avril [1845]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Blubil *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815
Collation1 p. (24v)
Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Blubil, 9 avril [1845], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27381

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution –

Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction9 avril 1845
Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)
DestinataireBlubil
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméRéponse à une lettre de monsieur Blubil en date du 15 février 1845 : sur un contentieux relatif à la fourniture de poids de la manufacture Godin-Lemaire.
NotesLe brouillon occupe la partie supérieure du folio 24v.

Mots-clés

Distribution des produits, Fonderies et manufactures "Godin"
Personnes citéesBenoit [monsieur]
Lieux cités

- Guise (Aisne)
- Vervins (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBlubil
GenreHomme
Pays d'origineFrance
ActivitéInconnue
BiographieRéside à Vervins (Aisne) en 1845.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27381?context=pdf

le 9 avril

Monsieur Bubil a Versins

J'ai bien reçu votre lettre datée du 15 février malgré ~~que vous me devez mille merci de votre amitié~~ que ~~vous avez fait de la m~~ dise que vous matiez engagé a déposer a Guise je laurais retiré de chez Monsieur benoit qui l'avait reçue pour vous si je laviais retrouvée en bon etat mais je viens davoir l'occasion daller a Guise et il ma été dit a cette occasion que le messager était presenté comme chargé pour vous de vous la conduire ~~sous les avertissements qui la concernent~~ ensuite avec un manquant de 5 pois que vous avez du conserver ~~suivant ce qui m'a~~ cette conduite de votre part me paraissant inconcevable je viens vous prevenir que pour que je consente a reprendre ces pois vous devez madresser par le retour du courrier un bon de 5 francs pour les frais que j'ai encourus et la dite que vi avez conservée en cas contraire je serai forcé de vous contraindre au payement de la totalité les transports de versins a Guise restant bien entendu a votre charge en toute circonstance

Joi

le 17 avril Monsieur Allez fils a paris

J'ai l'honneur de vous donner avis que le bateau chargé des 6 dernières ardoises ~~que vous avez demandées~~ qui me restaient a vous fournir suivant votre lettre du 17 mars dernier ~~dont~~ doit partir aujourd'hui vous avez peut-être lu surpris du retard que j'éprouve ~~et contrarié~~ mais diverses circonstances y ont concouru d'abord la continuité de la gelée par suite la crue des eaux ~~qui ont~~ empêchant la navigation ~~ayant cessé~~ je ne puis vous faire connaître ~~pour~~ et envoi le transport ~~pour~~ vous ~~en~~ contrée le prix devant être réglé par une personne que j'ai chargée de faire pour le mieux mais des offres qui me sont faites me font espérer que ces ardoises pourront vous être rendues a Paris devant votre magasin a raison de 20 francs les mille Rélay les bateaux ~~mettent~~ de 15 jours a un mois pour faire le trajet suivant la navigation plus ou le moins facile.

J'ai bien reçu facture aux fins de fer que vous m'avez envoyés détaillant a fr 112,20 centimes

Je vous joins ici contre ~~votre~~ aux expéditions que je